

# Bonchamp-lès-Laval

## Bilan de la mise en œuvre du PLH 2011-2016

### La production de logements nouveaux

	Objectifs du PLH 2011-2016		Nombre de logements autorisés entre 2011 et 2016		Taux d'atteinte des objectifs
	Sur la durée du PLH	En moyenne annuelle	Sur la durée du PLH	En moyenne annuelle	
<b>Bonchamp-lès-Laval</b>	<b>278</b>	<b>46</b>	<b>250</b>	<b>42</b>	<b>90%</b>
<i>Laval Agglomération</i>	<i>3390</i>	<i>565</i>	<i>2776</i>	<i>463</i>	<i>82 %</i>

### La production de logements locatifs sociaux PLUS/PLA-I

	Objectifs du PLH 2011-2016		Nombre de logements locatifs sociaux PLUS / PLA-I financés entre 2011 et 2016		Taux d'atteinte des objectifs
	Sur la durée du PLH	En moyenne annuelle	Sur la durée du PLH	En moyenne annuelle	
<b>Bonchamp-lès-Laval</b>	<b>40</b>	<b>7</b>	<b>52</b>	<b>9</b>	<b>130%</b>
<i>Laval Agglomération</i>	<i>570</i>	<i>95</i>	<i>566</i>	<i>94</i>	<i>99 %</i>

### Nombre de PLS financés entre 2011 et 2016 :

	PLS « spécifiques bailleurs »	PLS « familiaux bailleurs »	PLS « investisseurs »
<b>Bonchamp-lès-Laval</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>28</b>
<i>Laval Agglomération</i>	<i>135</i>	<i>74</i>	<i>64</i>

### Nombre de PSLA agréés entre 2011 et 2016

	PSLA
<b>Bonchamp-lès-Laval</b>	<b>49</b>
<i>Laval Agglomération</i>	<i>229</i>

### Actions menées sur le parc de logements existants

- Des travaux ont été réalisés dans les lotissements des années 50-70 :
  - o **Effacement des réseaux** sur les voies principales.
  - o **Reconfiguration des voiries** avec une réorganisation du stationnement.
  - o Réfection de la **place centrale** (Place des Acacias).
- Une **requalification conséquente du centre-bourg** a été réalisée par la commune (redynamisation du quartier au sud de l'église, rénovation de deux bâtiment anciens)

### Les priorités et les enjeux de la commune en matière d'habitat

- ▶ Poursuivre la **commercialisation des lotissements en cours** (→ 2021-2022)
- ▶ **Développer les logements locatifs sociaux** pour répondre aux besoins et aux enjeux de rattrapage de la loi SRU
- ▶ **Poursuivre la reconquête du centre-bourg**
- ▶ Accompagner la mutation en cours (changement d'occupants et / ou de propriétaires) dans les lotissements pavillonnaires des années 50-70

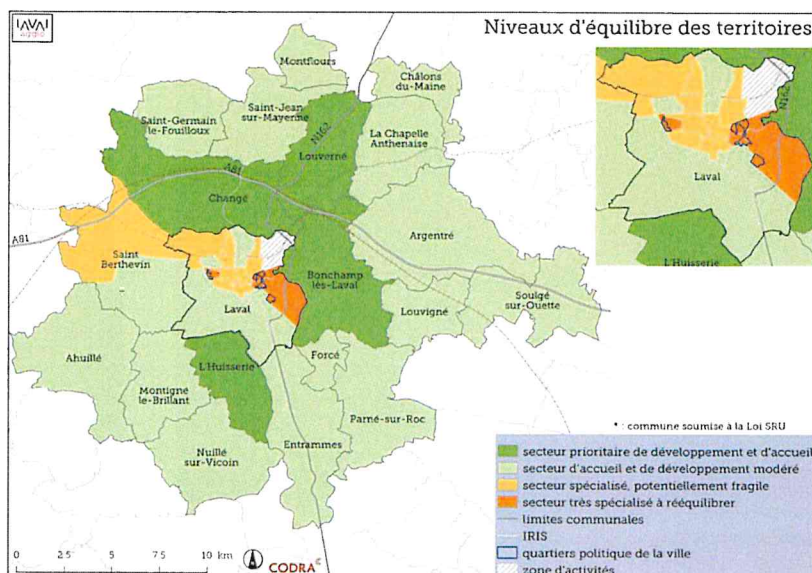
### Rappel: les orientations du PLH et du document-cadre de la Conférence Intercommunale du Logement sur le territoire de Laval Agglomération

#### Les orientations stratégiques du Programme Local de l'Habitat

<b>Orientation n°1</b> : favoriser le réinvestissement du parc de logements existants, social et privé
<b>Orientation n°2</b> : produire une offre nouvelle diversifiée et de qualité
<b>Orientation n°3</b> : répondre à la diversité des besoins, en organisant la mixité aux différentes échelles
<b>Orientation n°4</b> : consolider une offre de services permettant aux ménages d'être acteurs de leurs parcours résidentiels
<b>Orientation n°5</b> : renforcer l'articulation avec les autres politiques d'agglomération
<b>Orientation n°6</b> : conforter le dispositif de pilotage, de suivi et d'animation du PLH

## Les orientations territorialisées du document-cadre de la Conférence Intercommunale du Logement

Concernant le logement locatif social, le diagnostic partagé sur le parc de logements et son occupation à l'échelle de l'agglomération réalisé en 2016 a permis d'établir la cartographie ci-dessous.



Des orientations différenciées ont alors été définies pour chacune de ces typologies en matière de politique de développement et de renouvellement de l'offre de logements locatifs sociaux d'une part et en matière d'attributions, d'autre part :

**SECTEUR 1** : Secteur très spécialisé à rééquilibrer (4 IRIS à Laval : Murat-Mortier, Pavement, Les Fourches, Kellermann)

**SECTEUR 2** : Secteur spécialisé, potentiellement fragile (10 IRIS à Laval et Saint-Berthevin)

**SECTEUR 3** : Secteur de développement modéré du locatif social et d'accueil de populations modestes (14 communes et 7 IRIS à Laval et Saint-Berthevin)

**SECTEUR 4** : Secteur prioritaire de développement du locatif social et d'accueil de populations modestes (4 communes).

## La feuille de route partagée entre la commune de Bonchamp-lès-Laval et Laval Agglomération pour la mise en œuvre du PLH 2019 - 2024

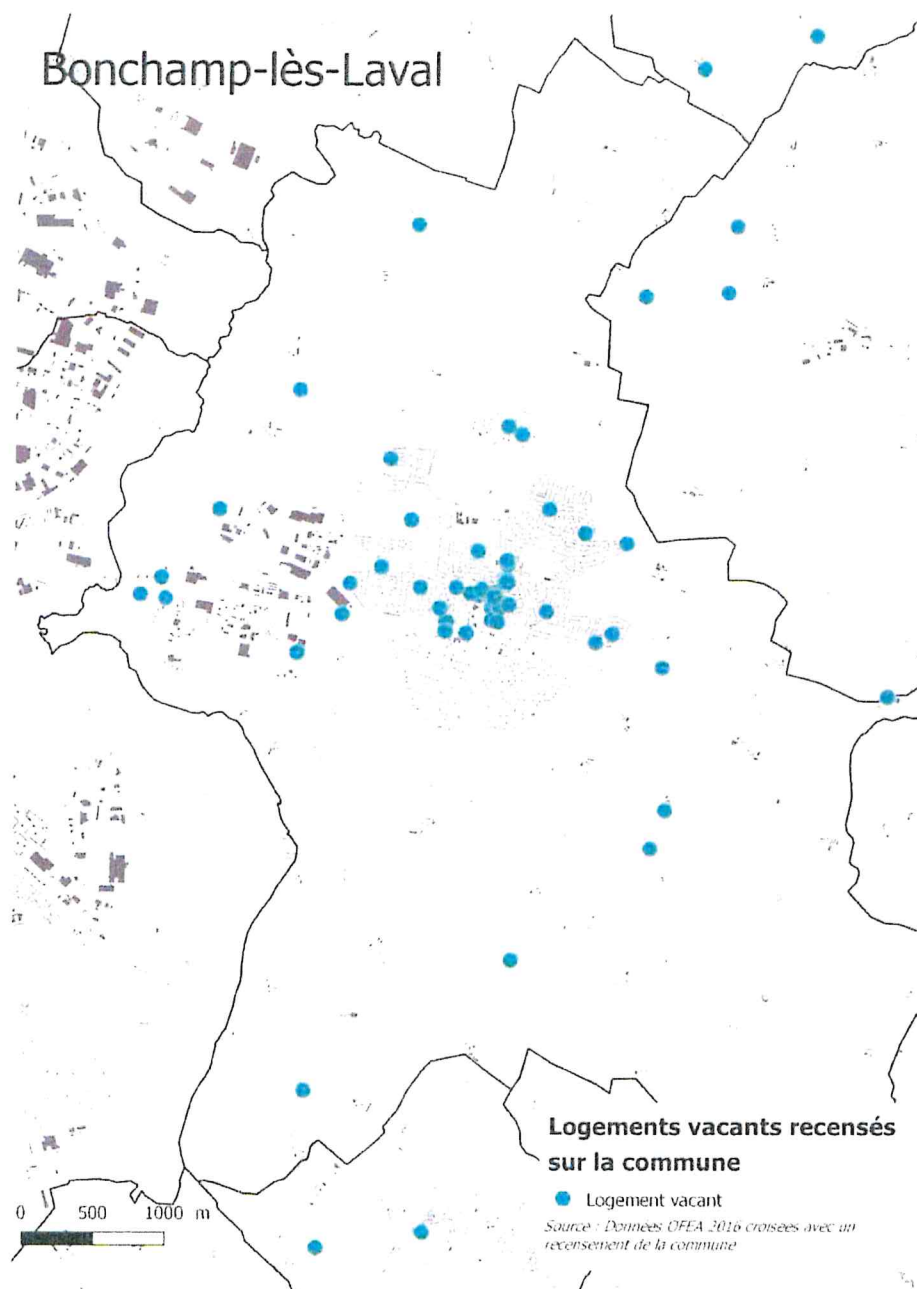
### Les actions contribuant au réinvestissement du parc existant

- ▶ La poursuite de la reconquête du centre-bourg
- ▶ Accompagner la mutation dans les lotissements pavillonnaires des années 50-70 / pérenniser l'attractivité résidentielle de ces secteurs



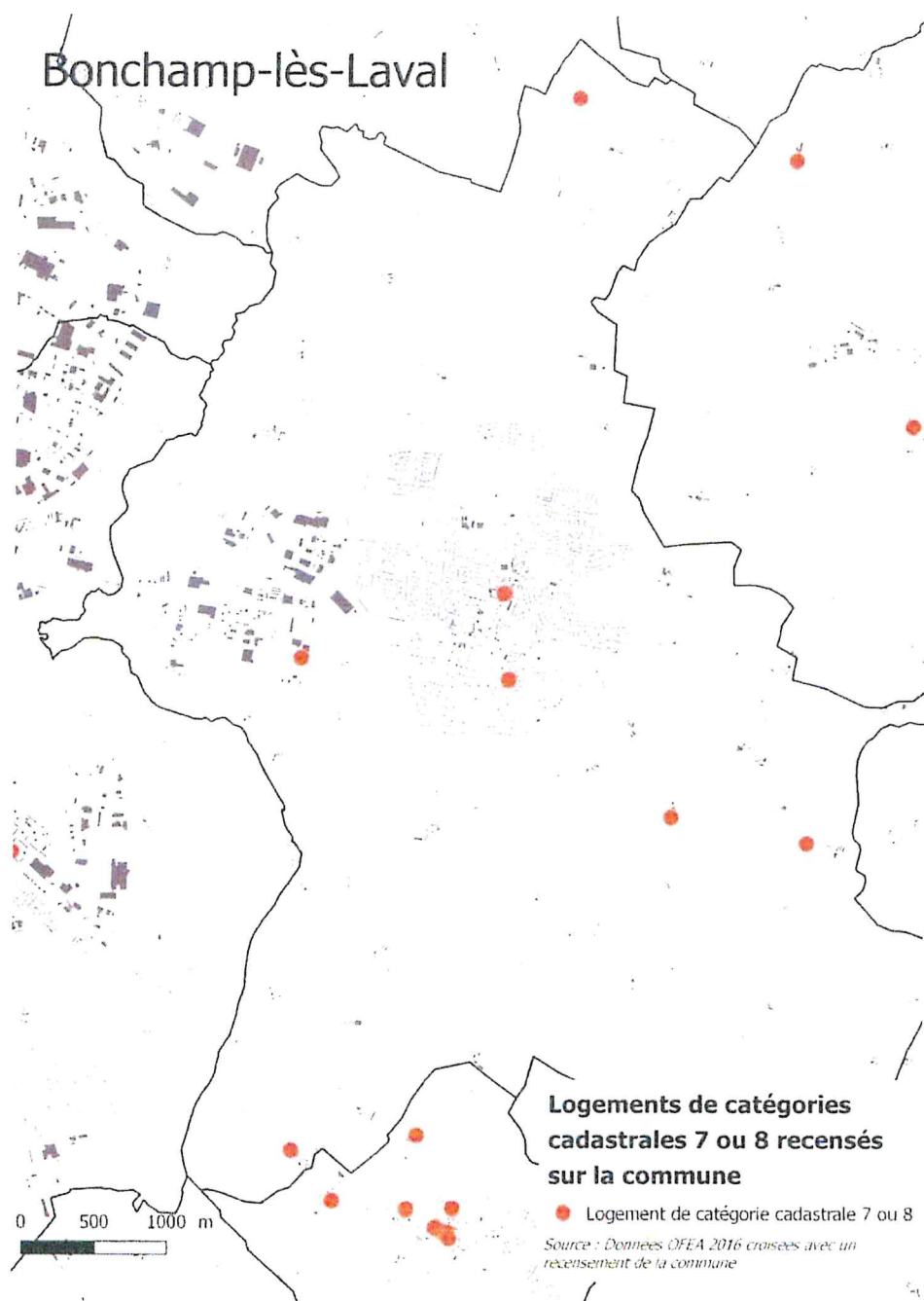
#### 4. Etat des lieux des logements vacants et des logements de catégories cadastrales 7 et 8 sur la commune

##### 4.1. Les logements vacants



	Logements vacants	Part des logements vacants de Laval Agglomération	Part des logements de Laval Agglomération
<b>Bonchamp-lès-Laval</b>	<b>71</b>	<b>2,4%</b>	<b>5,1%</b>
Laval Agglomération	3012	100,0%	100,0%

## 1.2. Les logements des catégories cadastrales 7 et 8



	Logements catégories 7 et 8	Part des logements catégories 7 et 8 de Laval Agglomération	Part des logements de Laval Agglomération
<b>Bonchamp-lès-Laval</b>	<b>7</b>	<b>0,5%</b>	<b>5,1%</b>
Laval Agglomération	1293	100,0%	100,0%

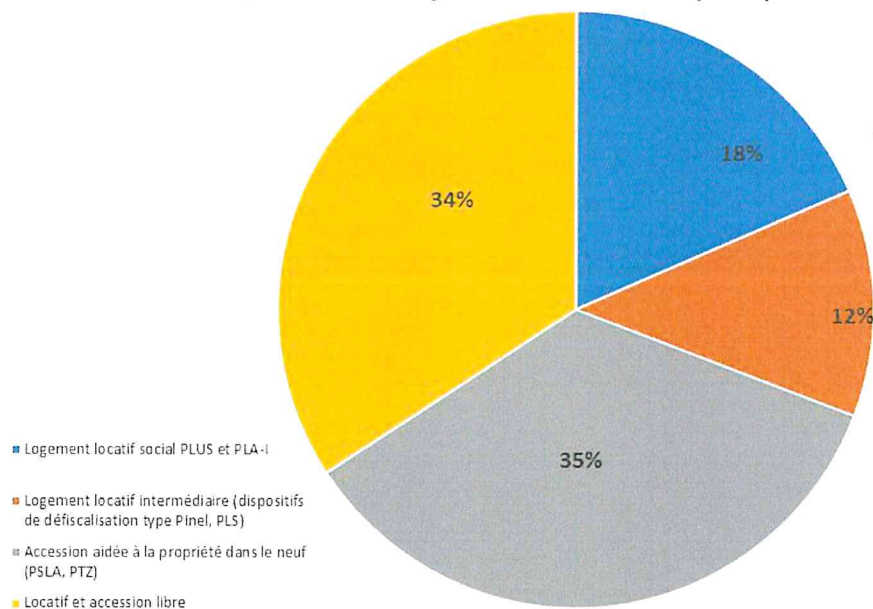
## Les objectifs de production d'une offre nouvelle sur la période du PLH 2019 - 2024

	Production globale de logements		Dont locatifs sociaux PLUS/PLA-I		Dont PLS	
	Sur la durée du PLH	En moyenne annuelle	Sur la durée du PLH	En moyenne annuelle	Sur la durée du PLH	En moyenne annuelle
<b>Bonchamp-lès-Laval</b>	<b>316</b>	<b>53</b>	<b>119</b>	<b>20</b>	<b>36</b>	<b>6</b>
<i>Laval Agglomération</i>	<i>3900</i>	<i>650</i>	<i>720</i>	<i>120</i>	<i>300</i>	<i>50</i>

*NB : Juridiquement, pour être en accord avec le rattrapage SRU, Bonchamp-lès-Laval devrait produire environ 34 logements locatifs sociaux par an (base de calcul : évolution annuelle moyenne des résidences principales entre 2006 et 2016 à horizon 2024).*

La commune de Bonchamp-Lès-Laval contribuera à la mise en œuvre de l'objectif défini à l'échelle de Laval Agglomération s'agissant de l'accèsion aidée à la propriété, à savoir 35% de l'offre nouvelle (cf. pour rappel ci-dessous, la répartition de l'objectif de production de l'offre nouvelle à l'échelle de Laval Agglomération).

PLH 2019-2024 : répartition de l'objectif de production d'une offre nouvelle, avec une hypothèse de 650 logements nouveaux en moyenne par an



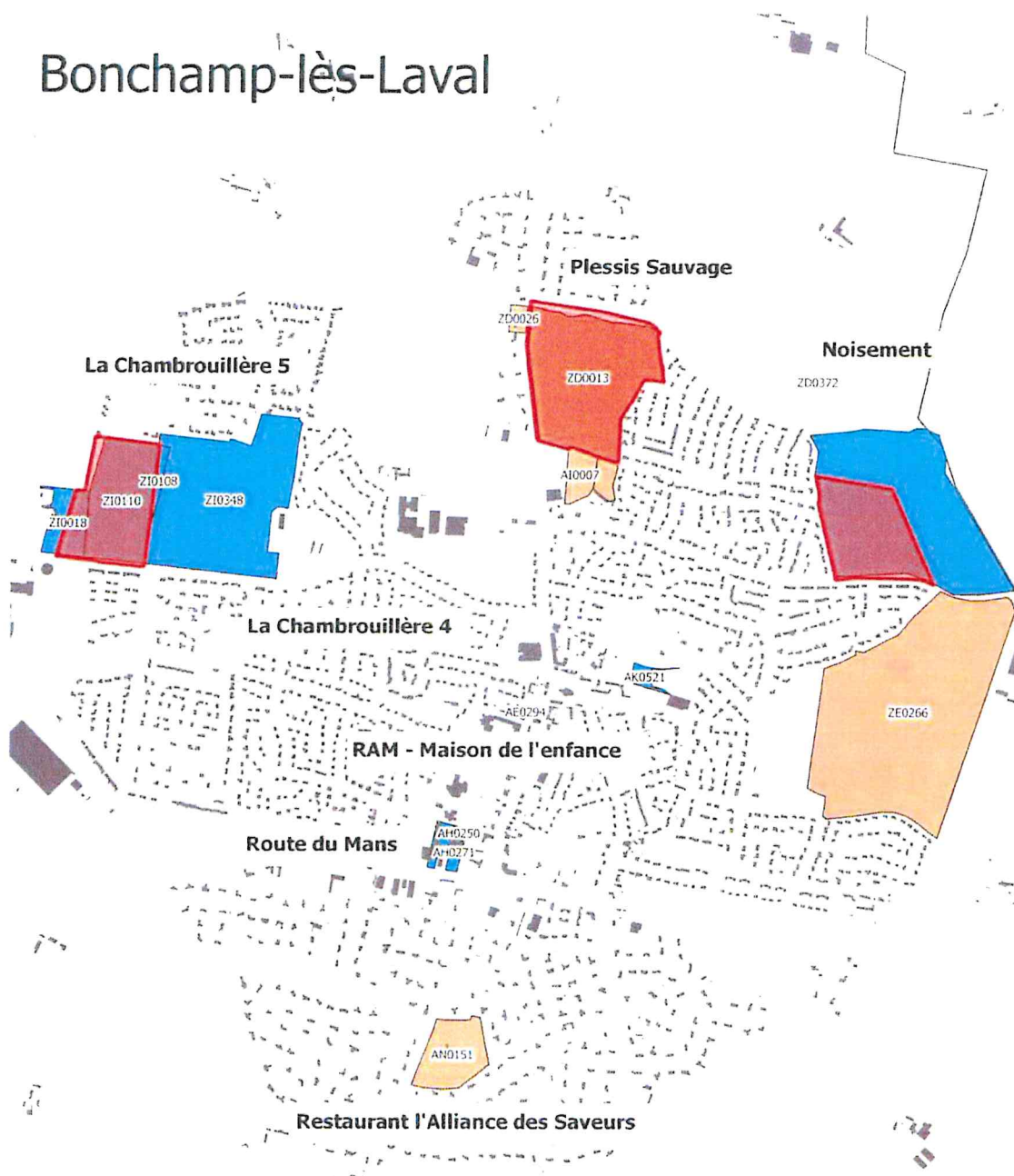






Cartes localisant les projets et potentialités foncières susceptibles de produire des logements sur la période du PLH 4 (2019 – 2024) et du PLH 5 (2025 - 2030)

## Bonchamp-lès-Laval



### Projets et potentiels permettant de produire des logements

- Sur la période du PLH 4
- Sur la période du PLH 5
- Zones AUH du PLUi

# Bonchamp-lès-Laval

